



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
Comptes-rendus | 2012

Amitié & Compagnie. Autour du Discours de la servitude volontaire de La Boétie, études réunies par S. Geonget et L. Gerbier

Bénédicte Boudou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/12737>

DOI : [10.4000/crm.12737](https://doi.org/10.4000/crm.12737)

ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Bénédicte Boudou, « *Amitié & Compagnie. Autour du Discours de la servitude volontaire de La Boétie, études réunies par S. Geonget et L. Gerbier* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 18 août 2012, consulté le 15 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/crm/12737> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.12737>

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2020.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Amitié & Compagnie. Autour du Discours de la servitude volontaire de La Boétie, études réunies par S. Geonget et L. Gerbier

Bénédicte Boudou

RÉFÉRENCE

*Amitié & Compagnie. Autour du Discours de la servitude volontaire de La Boétie, études réunies par S. Geonget et L. Gerbier, Paris, Classiques Garnier (« Cahiers La Boétie »), 2012, 214p.
ISBN 978-2-8124-0496-2*

- 1 Ce recueil de dix articles réunis par Stéphan Geonget et Laurent Gerbier, tous deux membres du Centre d'études sur la Renaissance de Tours, est axé autour d'une problématique essentielle au *Discours de la servitude volontaire* : « il n'y a de sens à dénoncer les méfaits de la servitude volontaire qu'à condition de supposer chez certains lecteurs au moins la capacité de sentir en eux-mêmes l'aspiration naturelle à la franchise » (p. 11). Les diverses contributions, de philosophes et de littéraires, pourraient être ordonnées selon trois centres d'intérêt : les relations au tyran, la réflexion sur les fondements de la société civile, et les questions relatives à la définition de l'amitié. Valéry Laurand (« La *parrhêsia* chez Epicure », p. 23-42) ouvre le feu des discussions en s'attardant sur l'ambivalence de la *parrhêsia*, qui peut dériver vers une apologie mécanique de l'aveu et une dictature de la transparence. Faut-il tout dire, ou dire ce que l'on pense ? L'*admonitio* n'admet-elle pas de limite ? Comme le rappelle John O'Brien (« L'oubli comme mémoire : à propos de l'amitié politique », p. 95-112), avec le tyran, il importe de se taire : c'est ainsi que comme le disait déjà le Hiéron de Xénophon, le tyran crée le vide autour de lui. Il ignore l'amitié véritable et « la chose politique est sabotée par des phénomènes qui singent l'intimité sans l'être » (p. 105),

alors que l'amitié se situe ailleurs que dans la présence. Laurent Gerbier (« C'est un nom sacré, c'est une chose sainte. » L'incompatibilité de l'amitié et de la tyrannie dans le *Discours de la servitude volontaire* », p. 113-130) souligne l'incompatibilité de l'amitié et de la tyrannie dans le *Discours de la servitude volontaire*. Le tyran impose à ses sujets de vivre dans la contingence et la précarité, là où l'amitié vraie requiert la solidité et la fiabilité (p. 114). À la domination arbitraire du souverain tyrannique s'oppose non seulement l'amitié mais la « bonne philautie », un amour de soi qui n'est pas orgueil mais vertu.

- 2 Le deuxième axe de ce livre, lié au précédent, est la question des fondements de la société civile. En étudiant « la rhétorique radicale de l'égalité », et les relations entre « amitié » et « compagnie » dans le *Discours de la servitude volontaire*, Ullrich Langer (« La rhétorique radicale de l'égalité. Compagnie et amitié dans *De la servitude volontaire* », p. 77-94) rappelle à quel point sont contre nature la pouvoir et la contrainte exercée par un seul sur les autres. Pour Cicéron, pour Sénèque, une des conditions de la justice réside dans l'échange de bienfaits dans une compagnie humaine assurée par la raison. En détruisant cette compagnie, le tyran sape le fondement même de la justice et de la liberté. Mais la justice n'est pas l'égalité. Dans sa formulation classique (*suum cuique tribuere*), elle implique même une inégalité réelle des hommes, et la tradition scolastique soumettra l'égalité de l'amitié parfaite aux exigences proportionnées de la justice. Stéphan Georget (« *Mutuelle amitié et compagnable civilité* dans l'œuvre de Louis Le Caron », p. 149-166) étudie l'analyse de l'amitié que fait Le Caron, dans son *De la tranquillité*. Il la constitue en ferment de l'unité nationale en péril, et voit en elle le fondement indispensable de la « compagnable société ». Avec Hobbes, Géraldine Lèpan (« Amitié, concorde, civilité chez Hobbes », p. 185-206) s'attache, elle, à un auteur pour lequel la société civile procède de la crainte mutuelle. La souveraineté refuse « la naturalité du lien social » et réfute l'amitié politique, car le conflit est le vrai principe des associations humaines (p. 187), et l'égalité est aussi peu durable que la concorde, tant les hommes cherchent d'abord à atteindre leurs fins en surpassant les autres. C'est ainsi que Hobbes choisit de fonder la sociabilité sur l'articulation des intérêts : les hommes préfèrent la tyrannie du Léviathan à l'insécurité et à la violence d'un monde naturel. La crainte et le sens de l'honneur sont les deux moteurs de l'action humaine, alors que l'amour et l'amitié ne constituent pas le lien politique parce qu'ils sont des relations privées (p. 201).
- 3 C'est enfin à définir les différents types d'amitié que s'attache le troisième volet des contributions de ce volume. L'amitié y est analysée dans son lien à l'ordre social, mais aussi dans son rapport au roi et à la sociabilité, sans compter ce qui la lie aux autres sentiments. Partant du premier *Alcibiade* et du *Parcours de la reconnaissance* de Paul Ricoeur, Olivier Guerrier (« Amitié et reconnaissance : du réel à la lecture », p. 63-76) dessine une philosophie de la lecture du *Discours* : il étudie les relations qui unissent l'amitié à la reconnaissance dans le *Discours de la servitude volontaire* et s'intéresse à la façon dont, dans les *Essais*, les « traits de la peinture », sinueux et insolites, problématisent cette reconnaissance (p. 72). Alain Legros (« La Boétie pour Montaigne : du confrère bien-aimé à l'ami de papier », p. 131-148) analyse la fonction médiatrice qu'ont jouée des livres dans l'amitié nouée entre Michel de Montaigne et Etienne de La Boétie, de « confrère bien-aimé » devenu « l'ami de papier ». Le *Discours* de La Boétie propose la figure idéale d'une amitié qui serve d'antidote au poison de « la servitude volontaire », et c'est peut-être la raison pour laquelle Montaigne préfère sans

ambiguïté le terme d'*ami* au mot *compagnon*. Bénédicte Sère (« La réception médiévale de l'*amicitia* aristotélicienne (XIII^e-XV^e siècles) », p. 43-62) s'interroge sur le passage des conceptions grecques de l'amitié à l'anthropologie élaborée par la pensée chrétienne latine (du XIII^e au XV^e siècle). Comment penser une relation foncièrement égalitaire dans une société et un cosmos hiérarchisés et rigoureusement inégalitaires ? Conçue comme égalité, l'amitié paraît ainsi dangereuse à Albert le Grand (1250) parce que la familiarité qu'elle frôle risque d'engendrer le mépris et qu'elle peut donc affaiblir la majesté du roi, *ab-solu*, isolé. La lecture d'Aristote que propose Thomas d'Aquin infléchit quelque peu les concepts de l'*Ethique à Nicomaque*. Méfiant à l'égard d'une amitié qui serait dénuée de charité, l'Aquinat arrache l'amitié au caractère exclusif dont la dotait Aristote pour l'assimiler à une bienveillance efficace, puisque c'est la charité qui oriente toutes choses. Près d'un siècle plus tard (1350), Jean Buridan répond à Thomas : il redonne à l'amitié son autonomie et la délivre de la charité en se demandant par exemple si l'on peut être l'ami d'un esclave. Nicole Oresme, de son côté, opère un complet renversement dans la façon de voir d'Albert le Grand en affirmant que le roi doit avoir des amis qui sachent le conseiller. Il affranchit l'amitié de la restriction qu'y introduisait l'intimité et libère le roi de l'exemple du tyran. Anne Dalsuet et Paul-Alexis Mellet cosignent enfin une réflexion (« Les amitiés inattendues. Les relations interconfessionnelles pendant les guerres de Religion (1560-1600) », p. 167-184) qui approfondit ces définitions en les confrontant aux événements politiques des guerres civiles. Là où l'*Ethique à Nicomaque* fait de l'amitié le principe de chaque communauté politique, la morale chrétienne juge incompatibles la *philia* et l'*amicitia*. L'amour du prochain ne doit-il pas aller jusqu'aux ennemis, sans attendre de réciprocité ? La charité pose en principe l'indifférence et la différence de l'autre. Dans son *Discours de la servitude volontaire*, La Boétie privilégie le rapport des individus à leur société : l'amitié est ce qui relie les individus, elle n'est plus vertu politique d'exception mais fondement nécessaire du lien social. Elle préserve la liberté humaine et assure l'authenticité des liens politiques. La Boétie dissocie ainsi l'amitié de la justice : la fraternité entre égaux n'offre pas de légitimation à la hiérarchie sociale. Mais si l'amitié est au fondement du politique, comment assure-t-elle la liberté des sujets ? Issue de la *philia* aristotélicienne et de la *caritas* thomiste, l'amitié a acquis une dimension politique qu'a réactivée la couronne française au moment de sa politique de pacification, même si l'amitié entre citoyens a progressivement été écartée au profit de l'amour pour le souverain (p. 183).

- 4 Ce beau volume, qui comporte un *index nominum*, présente des réflexions d'une grande richesse et d'une grande densité non seulement sur *Le Discours de la servitude volontaire*, mais aussi sur quelques autres textes essentiels de philosophie politique. L'analyse y est toujours très documentée et les références nombreuses. On ne déplorera qu'une chose : l'absence de bibliographie générale pour un lecteur passionné et curieux de retrouver toutes les références évoquées.